



Brussels  
11/03/2026  
HR.B.1.003

**AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ**

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ  
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES  
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES\*, AU PLUS TARD LE 18/05/2026, AU  
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU  
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU  
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

**\* TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE  
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

<b>DG – Directorate – Unit</b> DG - Direction – Unité GD - Direktion - Referat	ENV.D.1
<b>Post Number in Sysper</b> Numéro de poste dans Sysper Stellennummer in Sysper	269904
<b>Provisional Starting Date</b> Date d'entrée en fonction prévisionnelle Gewünschter Dienstantritt	Q3 2026
<b>Initial Duration (months)</b> Durée initiale (mois) Dauer (Monate)	24
<b>Place of Secondment</b> Lieu de détachement Abordnungsort	Brussels Bruxelles Brüssel
<b>Type of Secondment</b> Type de détachement Art der Entsendung	Cost-free Sans frais Unentgeltlich abgeordnet
<b>This Vacancy Notice is open to</b> Cet avis de vacance est ouvert aux Die Stelle ist offen für	Member States États membres Mitgliedstaaten
<b>Deadline for Applications</b> Date limite de candidature Bewerbungsschluss	25/05/2026



EUROPEAN COMMISSION  
DIRECTORATE-GENERAL  
HUMAN RESOURCES AND SECURITY  
**Competitions, Selections & Secondments**

<b>Eligibility Criteria</b> Critères d'éligibilité Zulassungsbedingungen	<a href="#">English Version</a> , <a href="#">Version Française</a> ,
--	---



Brussels  
11/03/2026  
HR.B.1.003

**Entity presentation:**

The mission of DG Environment is to enable Union citizens to live well, within the ecological limits of the planet, based on innovative circular economy, prudent use of resources and a zero pollution approach, in which biodiversity and ecosystems are protected and restored and thus contribute to strengthening the resilience of our society and its adaptation to climate change. The DG is responsible for numerous policy and legislative initiatives within the framework of the European Green Deal. Within DG Environment, Directorate D “Biodiversity” aims to conserve, restore and strengthen the EU’s natural capital, particularly in the areas of nature and biodiversity, land and soil, and agriculture. Unit D.1. “Land use and management” works in particular on the implementation of the new Soil Monitoring Law that entered into force in 2025 and the implementation of the Nitrates Directive in order to prevent water pollution caused by agriculture, nutrient cycling, protection and sustainable use of soils and forests. The Unit also works on the environmental dimension of the EU agricultural policy (CAP) and on sustainable forest policy in the context of the EU Forest Strategy.

**Job presentation:**

We are offering a position for an expert from a national administration to join the Agriculture team of the Unit, a small, experienced, friendly and highly motivated team, working on the environmental dimension of the EU agricultural policy (CAP). The specific tasks for this post entail: a) Contributing to the preparation, assessment and approval of the new Common Agricultural Policy (CAP) aspects of the next Multifinancial Financial Framework and National and Regional Plans of Member States; b) Assessing the amendments of the current Common Agricultural Policy Strategic Plans of Member States; c) Contributing to the implementation of other EU environmental policies from the agricultural perspective such as the EU Semester process, structured water dialogues with Member States as part of the implementation the Water Resilience Strategy; d) Coordinating and contributing to the development and follow-up of EU’s research and innovation activities on agriculture, nutrient cycling, protection and sustainable use of soils and forests. The position offers varied, technical and policy work, and multiple interactions with colleagues in the unit (on the interface with nitrates, soil and forest policies), within the DG Environment (water, air, biodiversity policies) and in other DGs (notably DG AGRI). It also involves regular and close contacts with the authorities of the Member States as well as with stakeholders from various industrial economic sectors and those concerned by environmental protection.

**Jobholder profile:**

We are looking for a dynamic and motivated colleague with experience at national or regional level on the environmental dimension of agriculture. Practical, administrative or legal experience in implementing the EU Common Agricultural policy is an asset. All candidates must enjoy working in a team, have good analytical skills with an eye for



detail, as well as good oral and written communication skills in English. Knowledge of any other EU language is an asset.

### **Présentation de l'entité:**

La DG Environnement a pour mission de permettre aux citoyens de l'Union de vivre bien, dans les limites écologiques de la planète, sur la base d'une économie circulaire innovante, d'une utilisation prudente des ressources et d'une approche «zéro pollution», dans le cadre de laquelle la biodiversité et les écosystèmes sont protégés et restaurés et contribuent ainsi à renforcer la résilience de notre société et son adaptation au changement climatique. La DG est responsable de nombreuses initiatives politiques et législatives dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. Au sein de la DG Environnement, la direction D «Biodiversité» vise à préserver, restaurer et renforcer le capital naturel de l'UE, en particulier dans les domaines de la nature et de la biodiversité, des terres et des sols, ainsi que de l'agriculture. L'unité D.1: «L'utilisation et la gestion des terres» travaille en particulier à la mise en œuvre de la nouvelle directive sur la surveillance des sols, qui est entrée en vigueur en 2025, et à la mise en œuvre de la directive sur les nitrates afin de prévenir la pollution de l'eau causée par l'agriculture, au cycle des nutriments, à la protection et à l'utilisation durable des sols et des forêts. L'unité travaille également à l'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole de l'UE (PAC) et dans la politique durable pour les forêts dans le contexte de la stratégie de l'UE pour les forêts.

### **Présentation du poste:**

Nous proposons un poste d'expert d'une administration nationale pour rejoindre l'équipe agriculture de l'unité, une petite équipe expérimentée, conviviale et très motivée, travaillant sur l'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole commune (PAC). Les tâches spécifiques pour ce poste concernent : a) Contribuer à la préparation, à l'évaluation et à l'approbation des nouveaux aspects de la politique agricole commune (PAC) dans le prochain cadre financier multifinancier et dans les plans nationaux et régionaux des États membres ; b) Évaluer les modifications apportées aux plans PAC stratégiques actuels des États membres ; c) Contribuer à la mise en œuvre d'autres politiques environnementales de l'UE dans une perspective agricole, telles que le Semestre européen et les dialogues structurés sur l'eau avec les États membres dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour la résilience de l'eau ; d) Coordonner et contribuer au développement et au suivi des activités de recherche et d'innovation de l'UE dans les domaines de l'agriculture, du cycle des nutriments, de la protection et de l'utilisation durable des sols et des forêts. Le poste propose des tâches variées, techniques et politiques, ainsi que de multiples interactions avec les collègues de l'unité (à l'interface avec les politiques sur les nitrates, les sols et les forêts), au sein de la DG Environnement (politiques sur l'eau, l'air, la biodiversité) et d'autres DG (en particulier la DG AGRI). Il implique également des contacts réguliers et étroits avec les autorités des États membres, ainsi qu'avec les parties prenantes de divers secteurs industriels et les acteurs concernés par la protection de l'environnement.



### **Profil du titulaire du poste:**

Nous recherchons un/une collègue dynamique et motivé(e) possédant une expérience au niveau national ou régional en ce qui concerne la dimension environnementale de l'agriculture. Une expérience pratique, administrative ou juridique de la mise en œuvre de la politique agricole commune de l'UE est un atout. Tous les candidats doivent apprécier travailler en équipe, avoir de bonnes capacités d'analyse avec un souci du détail, ainsi que de bonnes capacités de communication orale et écrite en anglais. La connaissance de toute autre langue de l'UE est un atout.

### **Eligibility criteria**

The secondment will be governed by the **Commission Decision C(2008) 6866** of 12/11/2008 laying down rules on the secondment to the Commission of national experts and national experts in professional training (SNE Decision).

Under the terms of the SNE Decision, you need to comply with the following eligibility criteria at **the starting date** of the secondment:

- Professional experience: at least three years of professional experience in administrative, legal, scientific, technical, advisory or supervisory functions which are equivalent to those of function group AD.
- Seniority: having worked for at least one full year (12 months) with your current employer on a permanent or contract basis.
- Employer: must be a national, regional or local administration or an intergovernmental public organisation (IGO); exceptionally and following a specific derogation, the Commission may accept applications where your employer is a public sector body (e.g., an agency or regulatory institute), university or independent research institute.
- Linguistic skills: thorough knowledge of one of the EU languages and a satisfactory knowledge of another EU language to the extent necessary for the performance of the duties. If you come from a third country, you must produce evidence of a thorough knowledge of the EU language necessary for the performance of his duties.

### **Conditions of secondment**

During the full duration of your secondment, you must remain employed and remunerated by your employer and covered by your (national) social security system.

You shall exercise your duties within the Commission under the conditions as set out by aforementioned SNE Decision and be subject to the rules on confidentiality, loyalty and absence of conflict of interest as defined therein.



In case the position is published with allowances, these can only be granted when you fulfil the conditions provided for in Article 17 of the SNE decision.

Staff posted in a European Union Delegation are required to have a security clearance (up to SECRET UE/EU SECRET level according to [Commission Decision \(EU, Euratom\) 2015/444 of 13 March 2015](#)). It is up to you to launch the vetting procedure before getting the secondment confirmation.

### **Submission of applications and selection procedure**

If you are interested or have any questions, please follow the instructions and communication channels set up by your national administration.

The European Commission **only accepts applications which have been submitted through the Permanent Representation / Diplomatic Mission to the EU of your country, the EFTA Secretariat or through the channel(s) it has specifically agreed to.** Applications received directly from you or your employer will not be taken into consideration.

You should draft your CV in English, French or German using the **Europass CV format** ([Create your Europass CV | Europass](#)). It must mention your nationality.

Please do not add any other documents (such as copy of passport, copy of degrees or certificate of professional experience, etc.). If necessary, these will be requested at a later stage.

### **Processing of personal data**

The Commission will ensure that candidates' personal data are processed as required by Regulation (EU) 2018/1725 of the European Parliament and of the Council <sup>(1)</sup>. This applies in particular to the confidentiality and security of such data. Before applying, please read the attached privacy statement.

---

<sup>(1)</sup> Regulation (EU) 2018/1725 of the European Parliament and of the Council of 23 October 2018 on the protection of natural persons with regard to the processing of personal data by the Union institutions, bodies, offices and agencies and on the free movement of such data, and repealing Regulation (EC) No 45/2001 and Decision No 1247/2002/EC (OJ L 295, 21.11.2018, p. 39)



## Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

- Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;
- Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;
- Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.
- Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

## Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.



## **Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, veuillez suivre les instructions et les canaux de communication établis par votre administration nationale.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

## **Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil <sup>(2)</sup>. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

---

(<sup>2</sup>) Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).